

Chers citoyennes et citoyens de Saint-Dominique,

La lecture des données qui vous sont présentées reflète les travaux et investissements qui ont été exécutés durant l'année. Le grand projet de 2023 fût la **réfection complète de la rue Roy**, proposant ainsi une nouvelle configuration, mais surtout sous laquelle se trouve une section collectrice et importante des nos réseaux d'infrastructures souterraines qui est maintenant refaite à neuf. Le **maintien et la mise à niveau des équipements municipaux** demandent des investissements majeurs, mais, il m'apparaît tout de même important de ne pas céder à la tentation de toujours repousser à plus tard et ainsi créer une situation de déficit d'entretien qui malheureusement est trop souvent présente au Québec. Une gestion des actifs **préventive et responsable** est assurément un bien meilleur investissement dans une vision à long terme.

Pour l'année en cours, nous procédons à l'**aménagement d'un nouvel espace de jeux d'eau** pour répondre à la demande de nos nombreuses familles. Ce nouvel équipement sera aussi très apprécié par un nombre important de jeunes Dominiquois qui fréquentent chaque été notre camp de jour. Toujours dans l'optique de prendre soin de nos jeunes écoliers, un **abri** sera aménagé derrière l'hôtel de ville au **point d'embarquement du transport scolaire**. Ce nouvel aménagement sera à coup sûr utile et agrémentera l'attente lorsque la météo se montrera peu clémente.

Je me fais toujours un point d'honneur de souligner le travail de notre équipe municipale. Des gens qui ont à cœur notre municipalité et qui par leurs **implications quotidiennes** s'emploient à nous offrir un **milieu de vie agréable** et en constante évolution ce pour quoi je tiens à les remercier.

En terminant, je voudrais aborder le fait que les municipalités doivent répondre à un **nombre croissant de responsabilités et d'exigences**. Nous devons prendre des **décisions** et poser des **actions** qui prennent en compte **divers éléments et variables** qui dépassent souvent les limites du territoire de Saint-Dominique. Je comprends qu'il peut arriver que certaines personnes se sentent bousculées dans leur quotidien par ces changements, mais il est important de spécifier que le conseil et moi-même prenons toujours des décisions dans le but de **favoriser l'intérêt collectif**.

Hugo Mc Dermott, maire

ÉTATS FINANCIERS 2023



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

De l'avis du vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., CPA auditeur, permis de comptabilité publique, ces états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Dominique, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

R E V E N U S

5 066 976 \$

D É P E N S E S

5 251 514 \$

EXCÉDENT À L'EXERCICE À DES FINS FISCALES

292 713 \$

D E T T E À L O N G T E R M E

4 022 181 \$

I N V E S T I S S E M E N T

1 324 999 \$

EXCÉDENT DU FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

1 292 706 \$

Municipalité de Saint-Dominique | 54060 |

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mc Dermott Hugo	1.1 Mairé	13 974	6 987	7 714	3 857
Morin Jean-François	1.2 Conseiller	4 658	2 329	696	348
Bachand Lise	1.3 Conseiller	4 658	2 329		
Lambert Stéphanie	1.4 Conseiller	4 658	2 329	155	77
Richer Lydia	1.5 Conseiller	4 658	2 329		
Drouin Dubreuil Irène	1.6 Conseiller	4 658	2 329		
Lussier Mélissa	1.7 Conseiller	4 658	2 329		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).



MUNICIPALITÉ
Saint-Dominique